

Table des matières

Introduction.....	1
Missions et responsabilités	3
Profil sociodémographique.....	5
Profil socioéconomique	7
La pauvreté : définition, causes et conséquences	11
Indices de défavorisation et de pauvreté à Saint-Laurent.....	14
Profil éducation.....	18
Profil habitation.....	22
Profil environnement	24
Profil santé	25
Comportements liés à la santé et facteurs de risque.....	25
L'adaptation sociale	26
Les services sociosanitaires	27
L'état de santé	29
Problèmes selon les domaines d'intervention.....	31
Employabilité.....	31
Sécurité alimentaire	31
Logement	32
Problématiques socio-urbaines.....	33
Sécurité urbaine	34
Environnement.....	35
Accessibilité aux services	35
Action communautaire.....	37
Annexe A.....	40
Carte Variations de l'indice de défavorisation - MSSS - 1996	
Annexe B.....	42
Carte de la défavorisation des familles en milieu montréalais (CGTSIM)	
Annexe C.....	43
Carte Zones prioritaires d'intervention, logements sociaux et populations à risque	
Annexe D.....	44
Tableau Ressources en développement social de Saint-Laurent	

Introduction

Mandat

Le gouvernement du Québec par le biais de la loi 170 (loi sur la réforme de l'organisation territoriale municipale) demande à la Ville de Montréal, tant sur le plan de la municipalité que de ses arrondissements, de se doter d'un plan d'action 2004-2007 en développement social principalement axé sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans le cadre du plan montréalais d'amélioration de la santé et du bien-être de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, les CLSC ont, eux aussi, le mandat de développer leur plan respectif, en concertation notamment avec les organismes communautaires concernés.

Partenariat

Dans ce contexte et en continuité avec le Sommet de Montréal, le Contrat de ville, le Plan national de santé publique, le Programme de renouveau urbain ainsi que le Plan de lutte contre la pauvreté, l'administration municipale de l'arrondissement, en étroite collaboration avec le CHSLD/CLSC Saint-Laurent, présente aujourd'hui aux organismes de Saint-Laurent un rapport préliminaire « Bilan de situation » qui dresse un portrait des réalités laurentiennes et des principaux problèmes à résoudre sur son territoire. Une attention particulière sera accordée aux groupes de citoyens les plus vulnérables.

Associé à cette démarche, le Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL) jouera un rôle primordial dans l'élaboration du diagnostic. La consultation permettra d'enrichir le rapport préliminaire sur lequel se basera l'administration municipale et le CHSLD/CLSC Saint-Laurent dans l'ébauche de leur plan respectif.

Consultation

Tous les intéressés seront invités à participer à l'élaboration des plans triennaux du CHSLD/CLSC Saint-Laurent et de l'administration municipale. Ainsi, les organismes communautaires et institutionnels pourront s'exprimer en participant à des ateliers ou en présentant des mémoires au besoin pour clarifier leur position. Les citoyens et les citoyennes pourront aussi livrer leurs commentaires sur le portrait diagnostique qui sera mis à leur disposition dans le site Internet (<http://saintlaurent.ville.montreal.qc.ca>) ainsi qu'au bureau d'arrondissement.

Une définition du développement social

Le développement social consiste en une approche de concertation dans le respect des besoins fondamentaux tels la santé, l'éducation, les revenus, la sécurité, le logement, le transport, le développement personnel et le rôle social. Il fait appel à l'équité et à l'accessibilité des services pour permettre le développement personnel et une participation optimale à la vie sociale. Sur le plan collectif, la progression sociale, culturelle et économique se réalise en fonction d'un développement économique durable et du souci de la justice sociale.

Sources d'information

La synthèse que constitue le présent bilan de situation a été produite à partir de différents documents fournis principalement par le CHSLD/CLSC Saint-Laurent, le COSSL, le ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM) et la Direction culture, sports, loisirs et développement social de l'arrondissement. De nombreuses idées proviennent des consultations suivantes menées localement : le Projet jeunesse Saint-Laurent (2000 et 2002), le Sommet de Saint-Laurent (2002), le Forum sur le logement (1998) et le Forum « La faim justifie les moyens » (2001).

Sur le plan des statistiques, voici d'autres sources importantes :

- Statistique Canada selon le recensement de 2001 et les produits en découlant :
 - Statistique Canada – profil de communauté Saint-Laurent
 - Profil socioéconomique – arrondissement de Saint-Laurent
- Portrait statistique de la santé des Montréalais (Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre 2003)
- Défavorisation des familles avec enfants en milieu montréalais (Comité de gestion de la taxe scolaire – décembre 2003)
- La volonté d'agir, la force de réussir – Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale)
- La pauvreté et le décrochage scolaire ou La spirale de l'exclusion (Lisette Moreau, direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 1995)
- Direction de la santé publique de Montréal (<http://www.santepub-mtl.qc.ca>)
- SPVM (Profil de quartier 2001).

Afin d'alléger la lecture du présent document et d'éviter les répétitions, veuillez considérer qu'à moins d'indication contraire tous les indicateurs statistiques sont issus du dernier recensement national de Statistiques Canada en 2001. De plus, dans la grande majorité des cas, les pourcentages ont été arrondis en laissant de côté les décimales. Nous simplifierons aussi la lecture des données statistiques selon la catégorie de revenu en nous limitant aux chiffres pour les catégories de revenus faibles et élevés. Concernant les catégories moyen élevé, moyen et moyen faible, les statistiques sont la

plupart du temps disponibles, mais elles se situent toujours entre les deux pôles dans un ordre croissant ou décroissant.

Le profil santé est constitué de données laurentiennes issues du milieu de la santé. Il en est de même pour une partie des données des profils sociodémographiques et socioéconomiques. Les taux et les rangs avancés dans ce profil permettent de situer Saint-Laurent par rapport aux 29 CLSC de la région de Montréal-centre et non en fonction des 27 arrondissements de l'île. Disponibles depuis février 2003, les nombreux éléments statistiques fournis par la Régie régionale de la santé et des services sociaux sont les plus récents mais relèvent parfois de la fin de la décennie 1990. Malgré cela, nous croyons qu'ils permettent quand même d'avoir une très bonne idée de la situation actuelle.

En complément ou en l'absence d'indicateurs locaux, il est intéressant de considérer des éléments statistiques établissant une comparaison entre Montréal-Centre et les cinq autres grandes villes canadiennes : Toronto, Ottawa, Vancouver, Winnipeg et Calgary. Ces indicateurs permettent de mettre en évidence certaines caractéristiques montréalaises qui peuvent se rapprocher de la réalité laurentienne.

Missions et responsabilités

Citoyens et communautés

Faisant appel à une répartition équitable des richesses, le développement social se réalise à travers une participation optimale des citoyens et des groupes.

Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL)

Regroupant les institutions publiques et parapubliques ainsi que les organismes communautaires du milieu, le COSSL a été la première table de concertation à Saint-Laurent. Cet acteur de premier plan est composé de comités permanents distincts qui se préoccupent du sort des aînés, des femmes, des jeunes, des familles, des immigrants, des problèmes d'employabilité et de pauvreté. Il a aussi été à la source de la création d'organismes communautaires majeurs et possède une liste très étendue de partenaires.

Organismes communautaires

Il existe actuellement un peu plus de vingt organismes communautaires à Saint-Laurent. Bien que chacun d'entre eux possède une mission et un domaine d'intervention qui lui est propre, tous se retrouvent à la base avec une vision commune : intervenir de manière à contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Selon la Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB), les organismes communautaires se définissent par :

- leur variété comme constituants d'un mouvement social autonome d'intérêt public engagé;
- leurs luttes quotidiennes contre la pauvreté, la discrimination, l'oppression et pour l'amélioration du tissu social;
- leurs actions ainsi que les luttes sociales et politiques visant de profondes transformations des législations, des institutions, du marché et des mentalités pour contrer l'exclusion, et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- le cadre de la création d'espaces démocratiques et la revitalisation constante de la société civile;
- la communauté et pour cette communauté.

Organismes du secteur public et parapublic

Outre leur mandat spécifique inhérent à leur domaine de compétence, les organismes du secteur public et parapublic ont, dans le champ du développement social et communautaire, comme mission d'initier, de favoriser, d'encourager et de soutenir les initiatives ayant pour but l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Parmi les acteurs et les partenaires très présents sur la scène communautaire locale, notons le CHSLD/CLSC Saint-Laurent, le Centre local d'emploi Saint-Laurent (CLE), le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), le Développement des ressources humaines Canada (DRHC), la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois, les Centres jeunesse, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) par la présence des postes de quartier 6 et 7 ainsi que l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), secteur Nord.

CHSLD/CLSC Saint-Laurent

En développement social, le CHSLD/CLSC agit de façon pro-active avec un souci constant de :

- prévention et de réduction des inégalités sociales de la santé;
- réduction de problèmes liés au développement, à l'adaptation et à l'intégration sociale;
- prévention des maladies et des traumatismes;
- prévention et de vigie sanitaire face aux menaces réelles ou appréhendées qui sont dues à des agents biologiques, chimiques ou physiques;
- bien connaître l'état de santé global de la population et de ses déterminants.

L'arrondissement de Saint-Laurent et la Ville de Montréal

L'administration municipale doit exercer un leadership dans les domaines de ses responsabilités : les travaux publics, l'urbanisme, les sports, les loisirs, la culture, la sécurité, les transports collectifs, l'habitation, l'environnement ainsi que la vie sociocommunautaire. Ce faisant, elle doit veiller à l'équité et à l'accessibilité des services pour tous les résidents en fonction de leurs besoins spécifiques.

Concernant les domaines de responsabilité publique partagée, selon les orientations choisies par les autorités élues, les autorités municipales peuvent agir comme leaders ou participants en ce qui concerne les actions sociohumanitaires, le soutien aux organismes communautaires ainsi que la résolution des principaux problèmes sociaux.

Tableau des ressources en développement social de Saint-Laurent

En annexe D, le tableau « Ressources en développement social » présente les acteurs du milieu laurentien, les organismes communautaires, publics et parapublics. On peut y voir les types d'interventions dans différents domaines du développement social et, s'il y a lieu, la clientèle particulière. Ainsi, il est possible de voir rapidement quels sont les acteurs en ce qui concerne une intervention spécifique ainsi que de connaître les activités reliées à un organisme en particulier.

Profil sociodémographique

Croissance de la population

L'arrondissement de Saint-Laurent abrite un important parc industriel employant plus de 113 000 travailleurs, deux cégeps accueillant 8 500 étudiants et un secteur résidentiel en pleine croissance avec 77 391 résidents. Avec une augmentation de 4,2 % depuis le recensement de 1996, l'arrondissement arrive au troisième rang sur l'île en ce qui concerne la croissance de sa population.

Natalité et fécondité

On constate aussi que les mères de 70 % des nouveau-nés proviennent de l'extérieur du Canada et que celles de 33 % des nouveau-nés ne parlent ni français ni anglais. Parmi les 29 CLSC, Saint-Laurent se situe au 3^e rang pour l'indice de fécondité (1,86). Mentionnons que le secteur de Parc Extension possède un indice de fécondité de 2,29, qui est beaucoup plus élevé que la moyenne.

Entre 1994 et 1998, le taux de fécondité à Montréal selon la catégorie de revenu faible ou élevé indique que, chez les femmes au revenu élevé, le taux annuel moyen pour 1 000 femmes est supérieur chez les 25-29 ans avec un écart plus grand chez les femmes

de 30-34 ans (212 contre 85). Chez les 15-19 ans, le taux concernant les jeunes femmes au revenu faible est de 36 naissances par mille femmes comparativement à quatre naissances seulement lorsque le revenu est élevé. Enfin chez les 20-24 ans, les femmes dont le revenu est faible sont beaucoup plus fécondes que la clientèle aisée avec un taux de 70 naissances par mille contre 28.

Concernant les grossesses à Saint-Laurent chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans, le taux par 1 000 habitants qui se situait à 11,3 entre 1995 et 1997 a diminué à 8,6 entre 1998 et 2000.

Familles et ménages

Avec une taille moyenne de 3,0 personnes par familles à l'arrondissement et un nombre d'enfants de 1,2 enfants par famille, Saint-Laurent se situe au-delà des moyennes montréalaises, qui sont respectivement de 2,9 et de 1,1.

La proportion des **familles monoparentales** parmi les familles avec enfants à Saint-Laurent s'est stabilisée à 27 % depuis le recensement de 1986 alors que le taux montréalais de 33 % est le plus élevé de toutes les grandes villes canadiennes. Quoique moins nombreuses parmi les populations immigrantes, les familles monoparentales y ont augmenté avec les proportions suivantes : 10 % en 1981, 12 % en 1986, 15 % en 1991 et 18 % en 1996.

Par ailleurs, en considérant le taux général de 22 % de familles monoparentales au Québec, on constate qu'il est supérieur à celui du Canada (20 %), de la Suède et de la Grande-Bretagne (14 %), mais encore bien plus élevé que le taux de l'ensemble des pays développés (10 %).

Les **personnes handicapées et à mobilité réduite** représentent 15 % de la population laurentienne. Celles-ci ont diverses limitations : la mobilité dans 59 % des cas, des problèmes d'audition 24 %, de la parole 8 % et d'autres handicaps dans 31 % des cas.

La population laurentienne compte 17,5 % de **jeunes** de 0-14 ans (16,3 % pour Montréal) et 20 % de jeunes âgés entre 15 à 29 ans.

La proportion de **personnes âgées** à 17,5 % surpasse la moyenne montréalaise qui se situe à 15 % et qui est plus élevée que celle des cinq autres grandes villes canadiennes : Winnipeg (13,8 %), Toronto (13,3 %), Vancouver (11,7 %), Ottawa (11,3 %) et Calgary (8,8 %). Ces chiffres sont préoccupants, car 35 % des Laurentiens et des Laurentiennes âgés de 65 à 74 ans vivent seuls alors que ce taux monte à 51 % chez ceux âgés de 75 ans et plus.

La proportion des personnes de 65 ans et plus vivant en ménage atteint 96 %, ce qui place le secteur du CLSC au 5^e taux le plus élevé. Concernant la répartition en % de la population du Québec par groupe d'âge entre 1961 et 2051, le MSSS prévoit que la proportion des personnes âgées devrait doubler d'ici l'an 2031 en passant de 13 % à 27 %.

La plus grande diversité et la plus forte concentration d'immigrants

L'arrondissement de Saint-Laurent vient au premier rang parmi les 27 arrondissements avec un taux d'immigrants de 49 % (46 % en 1996) et une proportion d'entre eux faisant partie des minorités visibles de 38 % (36 % en 1996). Issus de 166 pays, ils sont en majorité d'origine arabe ou asiatique. Le Liban représente le pays d'origine de 14,8 % de la population, soit plus du double que toute autre pays. De plus, le taux de la population immigrante récente y est de 10 % (6 % à Montréal), ce qui nécessite un soutien important pour faciliter son intégration.

Langues

La diversité se traduit aussi par un nombre total de 49 langues parlées recensées à Saint-Laurent alors que 49 % de la population s'affirme de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, ce qui représente une augmentation de 4 % par rapport à 1996.

D'autre part, 42 % des résidents parlent maintenant le français à la maison (39 % en 1996). Ceux qui s'expriment à la maison dans une autre langue que le français ou l'anglais représentent 33 % des citoyens, soit la 4^e plus forte proportion sur l'île loin derrière la population du Parc Extension dont le taux s'élève à 70 %. De plus, la proportion de citoyens ne pouvant s'exprimer en français ou en anglais est passée de 6 % à 4 % pendant cette même période.

Profil socioéconomique

Une économie locale bien développée

Chef de file au niveau technologique, Saint-Laurent abrite 3 800 entreprises qui occupent 70 % du territoire dont 2 000 dans les secteurs de la fabrication et de la distribution. À lui seul, le secteur manufacturier compte 47 000 des 113 000 emplois de l'arrondissement.

Revenus moyens

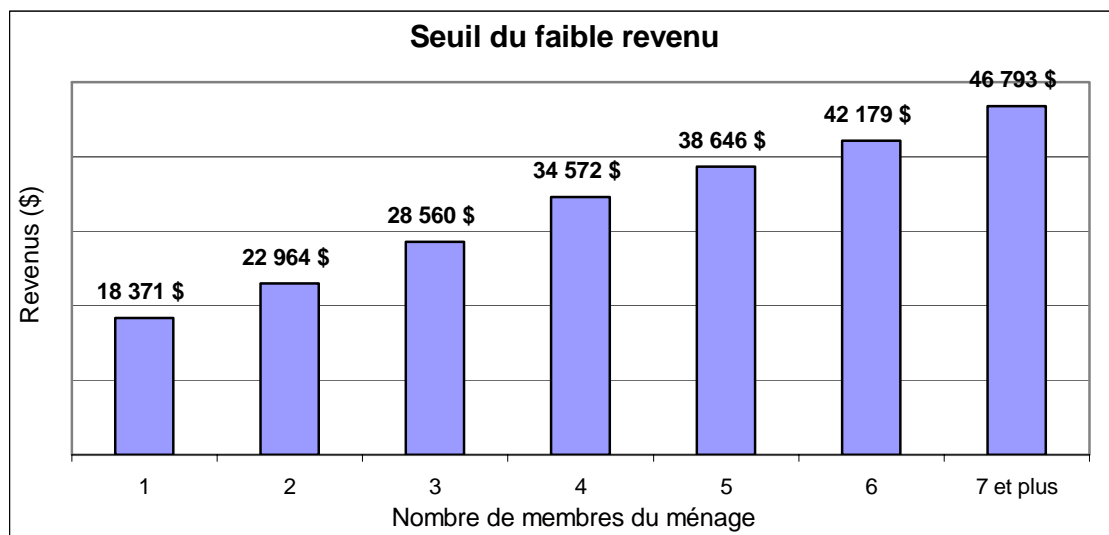
Le revenu moyen des résidents de l'arrondissement ayant au moins 15 ans est de 27 302 \$, soit 956 \$ de moins que les habitants de la Ville, alors que le revenu total des hommes (33 015 \$) surpasse de 50 % celui des femmes (22 044 \$). Un revenu moyen par ménage de 45 924 \$ place Saint-Laurent au 15^e rang des arrondissements. Celui des **personnes handicapées ou à mobilité réduite** est de 18 000 \$ alors que les familles monoparentales vivant à Saint-Laurent gagnent un revenu moyen 29 799 \$. Une récente étude de l'OCDE souligne que l'éclatement de la famille entraîne généralement une diminution des revenus, de sorte que quatre mois après une séparation, la famille avec enfants à charge voit son revenu diminuer de 37 %.

En 1996, des statistiques révélaient que les revenus des hommes **immigrants** n'équivalaient qu'à 74 % de celui des non immigrants alors que ce rapport n'était que de 85 % à l'échelle de la Ville. De leur côté, les immigrantes ne disposaient que de 70 % du revenu moyen des autres femmes contre 80 % pour les immigrantes ailleurs sur l'île.

Le seuil de faible revenu

En 1992, la pauvreté a été établie en considérant tout d'abord que les familles canadiennes consacrent environ 50 % de leur revenu total à la nourriture, au logement et à l'habillement. On a alors estimé que les familles qui déboursent 70 % de leur revenu pour ces biens de première nécessité sont *dans le besoin*. Les seuils de faibles revenus ont alors été définis en tenant compte de la taille du secteur de résidence et de la taille de la famille. Depuis 1992, ces seuils de faibles revenus sont mis à jour chaque année d'après les changements subis par l'indice des prix à la consommation.

Selon le nombre de membres dans les familles (ou ménages), voici les seuils pour l'année 2000 et les agglomérations d'au moins 500 000 résidents :



En 2001, 30 % des Laurentiens et 29 % des Montréalais vivaient sous le seuil du faible revenu.

Au niveau des provinces canadiennes, les données statistiques permettent de classer le Québec au 2^e rang des provinces concernant la proportion des familles à faibles revenus dont les enfants ont moins de 18 ans. Les taux de 1995 et 2000 sont passés de 25,3 % à 20,2 %. Pendant la même période, les taux canadiens ont régressés de 22,9 % à 18,5 %.

Toujours selon ces données de 2000, concernant les neuf agglomérations de plus de 500 000 habitants, Montréal possède le taux le plus élevé de familles à faibles revenus

(23,6 %) suivi de près par Vancouver et Winnipeg alors que la meilleure répartition des richesses se trouve à Calgary (14 %), Ottawa (16,6 %) et Québec (17,8 %).

Taux d'activité sur le marché du travail

Le taux d'activité à Saint-Laurent se situe à 59 % (68 % chez les hommes et 51 % chez les femmes), comparativement à 64 % pour l'ensemble du Québec.

Chômage

Le taux de chômage laurentien de 9,6 % est légèrement supérieur à celui de Montréal (9,2 %), soit le pire parmi les grandes villes canadiennes. Le groupe d'âge 15-24 ans est le plus affecté avec 14 % de chômeurs. Sous-scolarisées, les femmes immigrantes sont, tout comme à Montréal, particulièrement affectées par un taux de chômage très élevé.

Jusqu'à ce jour, si la pauvreté de longue durée n'est pas associée au fait d'avoir immigré, certains s'inquiètent des tendances actuelles à cet égard. En 1980, le taux de réussite économique des immigrants montréalais était supérieur à celui des « natifs ». À ce moment, 22 % des nouveaux immigrants travaillant à temps plein possédaient un diplôme universitaire. Ce taux atteint maintenant 44 %.

De façon générale, 24 % des natifs et 41 % des immigrants de 24 à 64 ans possèdent un diplôme universitaire. Dans son dernier rapport concernant la défavorisation sur l'île, la Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM) décrit les obstacles aujourd'hui plus nombreux concernant l'intégration économique des immigrants. Elle avance que les critères de sélection ont changé depuis les années 1980 en donnant priorité à la connaissance des langues officielles et particulièrement de la langue française.

Or, elle poursuit en expliquant que le marché du travail a changé et certaines de ses évolutions cadrent mal avec l'évolution des politiques d'immigration. En plus des difficultés à faire reconnaître les diplômes acquis à l'étranger, beaucoup d'immigrants ignorent la langue anglaise alors que la connaissance de celle-ci est souvent requise dans les emplois très qualifiés, en particulier ceux de la nouvelle économie. Bien que plus fortement scolarisés, ils mettent désormais plus de temps à faire leur place sur le marché du travail.

Concernant les minorités visibles, il semble que la discrimination soit en baisse comme l'indique les données suivantes. En 2001, selon l'Association d'études canadiennes, le taux de chômage des résidents issus de minorités visibles était de 15,6 %, soit 8,2 % de plus que la moyenne montréalaise. Par contre, la situation en 1996 était bien pire avec un taux de chômage de 23,6 % alors que 30 % des jeunes immigrants de 18-24 ans se trouvaient sans emploi.

Aide sociale

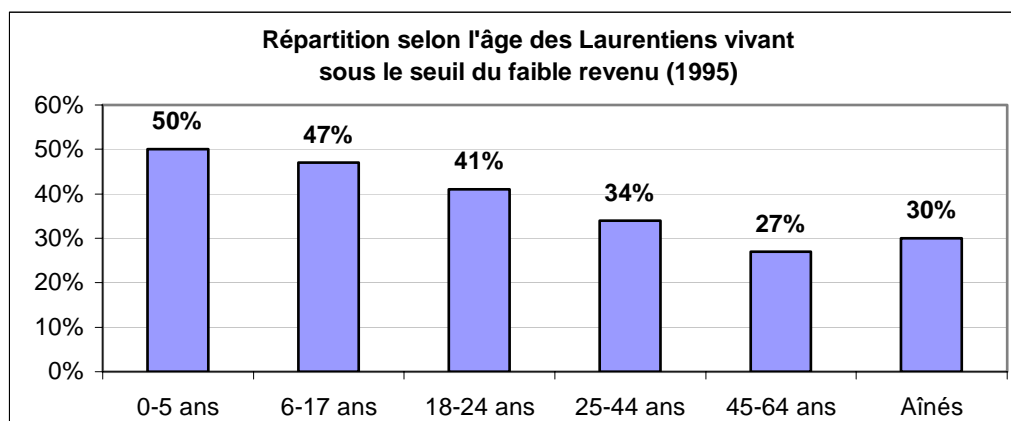
Entre 1996 et 2003, le taux des bénéficiaires de l'aide sociale est passé de 17 % à 12 % alors qu'il se situe maintenant à 13 % pour l'ensemble des Montréalais. Cette baisse de 5 % a touché principalement les familles et la jeunesse. En effet, le nombre de bénéficiaires a diminué de 20 % à 30 % chez les **familles monoparentales** (18 % des bénéficiaires), les couples avec enfants (23 %) et de même que chez les couples sans enfants (6 %).

Par contre, la proportion des personnes seules est passée de 45 % à 52 % avec une diminution de seulement 4 % de leur nombre, ce qui traduit une plus grande difficulté à quitter cet état. De plus, seulement une personne handicapée sur cinq s'est intégrée au marché du travail. Notons aussi qu'en examinant la répartition selon l'âge, on constate que le nombre de bénéficiaires a augmenté chez le groupe des 45-54 ans seulement.

Concernant la durée cumulative de l'aide sociale en 2002, le secteur de Saint-Laurent vient au 4^e rang pour la proportion de bénéficiaires qui totalisent moins de deux ans d'aide (29 %) alors que le secteur du Parc Extension compte la plus grande proportion de bénéficiaires avec 42 %. Dans la situation où le cumul de l'aide se situe entre 2 et 3 ans, on constate que les secteurs de Saint-Laurent et de Parc Extension se partagent la 1^{re} position avec 16 %.

Mais **la situation se renverse** lorsque le cumul dépasse dix années de prestations, où avec 23 % Saint-Laurent occupe le 27^e rang, bien en deçà de la moyenne montréalaise de 40 % et, est précédé par deux autres secteurs reconnus pour leur grande proportion d'immigrants, soit Côte-des-Neiges au second rang avec 22 % et Parc Extension au premier rang avec 16 %).

Répartition de la pauvreté selon l'âge



Les Montréalais les plus vulnérables

Voici les catégories de Montréalais vivant sous le seuil du faible revenu dans l'ordre des proportions connues les plus élevées :

- les nouveaux arrivants (66 %)
- les minorités visibles (57 %)
- les personnes seules (55 %)
- les femmes (54 %)
- les personnes handicapées et à mobilité réduite (50 %)
- les jeunes de moins de 18 ans (41 %).

Les familles monoparentales sont aussi très affectées par la pauvreté avec un revenu médian de 29 799 \$ par année comparativement aux autres familles, qui gagnent 45 924 \$.

Selon le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 70 % des travailleurs et travailleuses pauvres sont des personnes seules ou des couples sans enfants.

N'étant pas disponibles pour l'arrondissement de Saint-Laurent, ces indicateurs généraux ne devraient cependant pas être très éloignés de la réalité laurentienne.

La pauvreté : définition, description et conséquences

La pauvreté est la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour accéder à son autonomie économique et favoriser son inclusion sociale.

Culture de pauvreté, régression identitaire et précarité

L'auteur Carl Lewis s'exprime sur les caractéristiques de la **culture des pauvres** :

« La lutte constante pour la vie, le sous-emploi, le chômage, les bas salaires, une variété d'emplois non spécialisés, le travail des enfants, l'absence d'épargne, une pénurie chronique d'argent, l'absence de réserves de nourriture dans les foyers, la mise en gage de biens personnels et l'usage de vêtements et de meubles d'occasion. »

« Vivre dans des quartiers à forte densité de population, le manque d'intimité, l'alcoolisme, le recours fréquent à la violence pour régler les querelles, le fait de battre sa femme et l'initiation précoce à la vie sexuelle. »

« Une préférence pour le présent, accompagnée d'une relative impossibilité de remettre les plaisirs ou les projets au lendemain, un sens de la résignation et un fatalisme fondés sur les dures réalités de leur existence. »

Le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM) poursuit en signalant que la pauvreté s'accompagne d'une cassure des réseaux sociaux et professionnels. Se sentant marginalisées et vouées à la dépendance, les personnes en situation de pauvreté vivent le discrédit et la disqualification, bref, la **régression identitaire**. En milieu scolaire, l'appartenance à un groupe participe au processus de définition de soi et de construction de l'identité sociale. Les effets de l'appartenance à une classe sont plus sensibles chez les élèves les plus faibles. Le contexte scolaire, celui du milieu du travail et de la vie quotidienne des élèves marquent les acquisitions et les carrières.

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale mentionne par ailleurs que la pauvreté peut engendrer un niveau de **stress et de détresse** sociale qui se traduit trop souvent en toxicomanie, en violence, en grossesses à l'adolescence et en problèmes de santé.

En ce qui concerne la situation précaire des personnes en situation de pauvreté, mentionnons qu'elles sont très vulnérables aux changements de tarification générale des services comme l'électricité, le téléphone, la garderie, le transport en commun et l'assurance médicaments.

Sécurité alimentaire

Les intervenants du milieu communautaire de Saint-Laurent ont approuvé, lors du forum « La faim justifie les moyens », tenu en 2000, la définition suivante de la sécurité alimentaire :

« Il y a sécurité alimentaire :

- ♦ lorsque toute une population a accès en tout temps et en toute dignité à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable et acceptable au point de vue social et culturel;
- ♦ lorsque les individus ont un pouvoir d'achat adéquat et lorsqu'ils ont accès à une information simple et fiable qui confère des habiletés permettant des choix alimentaires éclairés.

Il y a insécurité alimentaire lorsqu'on manque d'aliments, qu'on a peur d'en manquer ou qu'on subit des contraintes dans les choix de ses aliments, contraintes qui affectent la qualité nutritionnelle du régime. »

Selon l'auteur Paul Bernard :

« Dans les quartiers de Montréal à forte concentration de pauvreté, l'accès à des **services de proximité** est problématique. Les services commerciaux désertent ces quartiers où il y a peu de bénéficiaires à tirer ou pratiquent des prix plus élevés qu'ailleurs auprès d'une clientèle pauvre et captive (par exemple les dépanneurs par opposition aux grandes chaînes d'alimentation). Il s'agit aussi de milieux où relativement peu de gens ont réussi socialement et qui leur offrent peu d'occasions d'améliorer leur sort. »

Nous constatons que plusieurs organismes oeuvrent dans le secteur de la sécurité alimentaire à Saint-Laurent. Les principales initiatives se situent au niveau de la mise en place de groupes de « cuisine collective », de soutien à des « groupes d'achats », et de dépannage alimentaire.

Constamment en mode survie, les organismes communautaires dépendent des subventions gouvernementales. Les budgets régionaux consentis pour l'aide à la pauvreté sont malheureusement basés sur des statistiques trop larges, qui englobent les quartiers favorisés de Saint-Laurent et qui ne tiennent pas compte des écarts importants dans les différents niveaux de vie des Laurentiens. Ainsi il est reconnu que la partie ouest de Saint-Laurent constitue une zone de richesse sur l'île de Montréal.

Par exemple, en 1999, on comptait 7 685 jeunes en situation de pauvreté, ce qui représentait 4,54 % des jeunes touchés sur l'île. En se basant sur la loi de la moyenne, la Régie régionale de Montréal-Centre a investi 1 917 212 \$, soit 2,74 % du budget total consenti sur l'île de Montréal, donc une subvention réduite de 1,80 % ou de 1 259 482 \$. Le même raisonnement s'est aussi appliqué pour les interventions de Centraide à Saint-Laurent dans le passé.

Concentration et spirale de pauvreté

Le Comité de gestion de la taxe scolaire :

« La dynamique sociale n'est pas la même selon que le milieu social est homogène ou non. La **concentration de populations défavorisées** au sein d'un même territoire prend alors une signification particulière, car elle produit un tout qui excède la simple somme de ses parties. Cette concentration génère des effets de masse qui handicapent des personnes déjà fragilisées par leur situation économique ou familiale : moins d'opportunités pour améliorer leur situation sur le marché de l'emploi; un défaitisme vécu comme collectif; le sentiment de n'avoir pas de prise sur le milieu, voire d'être rejetées par celui-ci. »

Selon l'auteur Paul Bernard :

« La pauvreté urbaine concentrée est un phénomène qui, en général, tend à s'amplifier en une **spirale infernale**. Quand la qualité de vie dans un quartier

connaît une baisse, ses résidents les plus en moyens tendent à le quitter pour des lieux de résidence offrant de meilleurs services. Cette fuite accentue davantage la concentration de la pauvreté et diminue la quantité des ressources disponibles dans le quartier, accélérant encore la fuite de strates de résidents certes de moins en moins prospères mais affectés par des conditions de vie qui se détériorent. »

Les auteurs John Miles et Garnett Picot ont constaté eux aussi :

« Une **aggravation des inégalités économiques** et de la pauvreté dans les zones métropolitaines canadiennes, et particulièrement à Montréal. Ils distinguent deux processus, d'une part une croissance des inégalités à l'intérieur des quartiers et, d'autre part, une croissance des inégalités entre les quartiers. Dans ce deuxième processus, les quartiers les plus pauvres le deviennent davantage, tandis que les quartiers les plus riches le deviennent également davantage. C'est le processus qui prédomine depuis deux décennies. »

Indices de défavorisation et de pauvreté à Saint-Laurent

Pour bien localiser la pauvreté à Saint-Laurent et identifier les populations à risque, il est indiqué de recueillir de l'information à partir de trois sources.

Source 1 : indice de défavorisation du MSSS en 1996

Il y a quelques années, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi que l'Institut national de santé publique du Québec (INSQ) ont établi un indice de défavorisation qui intègre six indicateurs répartis sous la dimension matérielle ou sociale. La dimension matérielle tient compte du rapport emploi/population, du revenu moyen et de la proportion de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Quant à la dimension sociale, elle est basée sur trois proportions : celles des personnes séparées, divorcées ou veuves, celle des familles monoparentales et celles des personnes qui vivent seules. En annexe A, vous trouverez la carte qui illustre les « Variations de l'indice de défavorisation » à Saint-Laurent selon les données de 1996.

Cette carte nous donne un aperçu de la situation actuelle en mettant en relief la très grande défavorisation matérielle à l'intérieur des quadrilatères Crevier-Poirier-Cardinal-Rochon et Ouimet-Poirier-Décarie-Rochon ainsi qu'au niveau de quelques immeubles à la pointe de Chameran (en haut et un peu à droite de la carte) et dans le secteur Ward-Gold (au bas de la carte), ce dernier étant isolé dans un large secteur d'une population favorisée. Notons que cette carte ne permet pas de détecter la grande pauvreté régnant à la place Benoît, qui regroupe 20 immeubles de 12 logements dans un état de déperissement avancé.

Source 2 : indice de défavorisation de la famille avec enfants (CGTSIM)

Afin de classer les écoles et de répartir les allocations annuelles accordées aux commissions scolaires et ainsi assurer le rattrapage en milieu défavorisé, le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM) a publié en fin janvier 2004 sa nouvelle carte de la défavorisation des familles avec enfants en milieu montréalais élaborée à partir du recensement de 2001.

Autrefois, la pauvreté était clairement localisée sur l'île. En annexe B, la nouvelle carte de la défavorisation des familles en milieu montréalais basée sur le recensement de 2001 est divisée en 339 zones. Comparativement à celle de 1996, on constate qu'en cinq ans, les points de pauvreté sont moins concentrés au centre de Montréal et se déplacent rapidement vers le nord, vers l'est ou vers l'ouest de l'île. De nouvelles poches de pauvreté se sont installées, entre autres, dans les arrondissements de Saint-Léonard, de Montréal-Nord et plus à l'est encore davantage dans Hochelaga-Maisonneuve. Une croissance est aussi constatée à Lachine, Pierrefonds et Dorval.

Le mouvement s'explique par quelques facteurs, dont la forte poussée du marché de l'immobilier, l'embourgeoisement de certains quartiers centraux de l'île de Montréal, les transformations du marché du travail et la forte immigration des dernières années.

Cet indice principalement basé sur le seuil du faible revenu pour déterminer les zones de défavorisation tient compte des proportions suivantes : celles des mères faiblement scolarisées, des mères chefs de familles monoparentales et des pères sans emploi. Les données laurentiennes de ces éléments d'information ont été intégrés à la carte de l'annexe C intitulée « Zones prioritaires d'intervention, logements sociaux et populations à risque. »

Source 3 : caractéristiques de la population du CLSC de Saint-Laurent (1996)

La Direction de la santé publique de Montréal publie sur son site Internet des statistiques pour chacun des secteurs de recensement en 1996 en ce qui concerne les proportions des caractéristiques suivantes de la population : les personnes sous le seuil du faible revenu, les familles monoparentales, les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les immigrants.

Intégration des sources pour mieux localiser la pauvreté

En annexe C, la carte des « Zones prioritaires d'intervention, logements sociaux et populations à risque » présente dans le tableau de gauche les différents indicateurs statistiques regroupés selon les secteurs de recensement à partir des sources précédentes.

Les données sur fond blanc proviennent du recensement de 2001 concernant les familles avec enfants alors que celles sur fond beige datent de 1996 pour l'ensemble des

ménages laurentiens (familles économiques). Malgré l'âge de ces statistiques, elles sont utiles pour identifier les concentrations selon les différents secteurs de Saint-Laurent. Afin de donner du relief aux chiffres qui démontrent d'importantes concentrations, certaines données sont affichées en rouge.

Enfin, les données de 1996 démontrent un lien évident entre le pourcentage de personnes sous le seuil du faible revenu et le taux d'immigrants. Par contre, aucun lien de défavorisation ne peut être détecté avec les personnes âgées de 65 ans et plus, qui constituent par ailleurs une population à risque sur le plan social.

Répartition des familles vivant sous le seuil faible revenu avant impôt

Sur un total de 8 930 familles avec enfants, il ressort que :

- 38 % des familles avec enfants vivent sous le seuil du faible revenu;
- 16 % des familles sont monoparentales et dirigées par des femmes;
- la mère est faiblement scolarisée dans 18 % des cas;
- 11,4 % des pères de ces familles sont sans emploi.

Nous devons donc constater que la pauvreté n'équivaut pas nécessairement au chômage ou à l'aide sociale. Plusieurs travaillent mais gagnent peu.

Sous le tableau, un encadré rouge intitulé « Zones très défavorisées et concentrées selon le pourcentage le plus élevé de familles vivant sous le seuil de la pauvreté » présente les zones critiques. Parmi les 339 secteurs de la « Carte de la défavorisation des familles en milieu montréalais » (annexe B), voici les rangs des principaux secteurs de pauvreté avec la référence du secteur de la carte des « Zones prioritaires d'intervention... » à l'annexe C :

- 5^e rang : la couronne de Chaméran (secteur B)
- 12^e rang : le quartier Grenet-Rochon-Cardinal-Henri-Bourassa (secteurs H et I)
- 20^e rang : le quartier Décarie-Rochon-Ouimet-Poirier (secteur K)
- 52^e rang : le centre de Chaméran (secteur A).

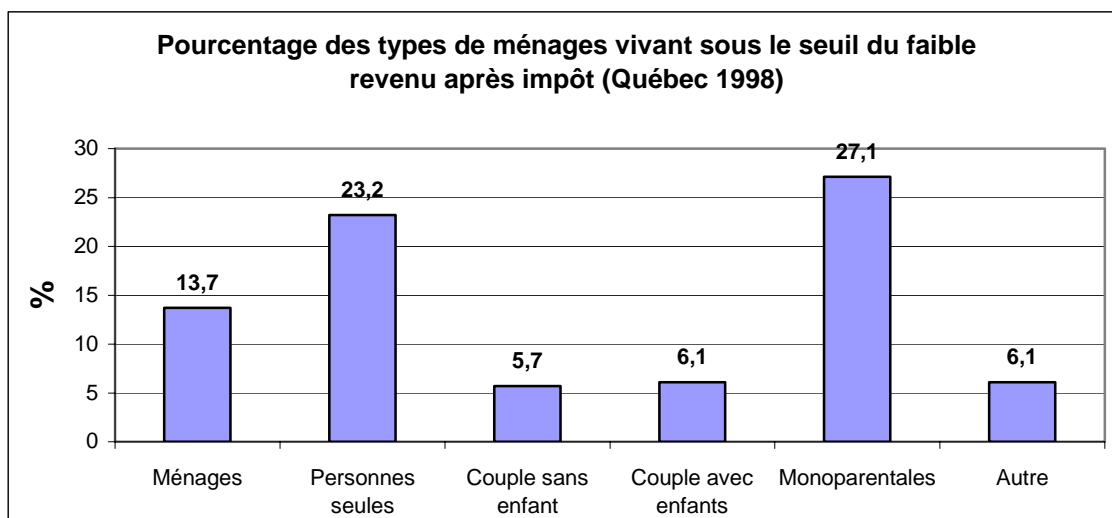
Les zones de pauvreté non détectées

Malheureusement, les **secteurs de recensement trop larges** utilisés par le CGTSIM et le MSSS **ne permettent pas de déceler la gravité de la situation dans les petites zones critiques de la place Benoît et des rues Ward-Gold**. On peut le comprendre en visualisant les données relatives aux secteurs C et N de la carte à l'annexe C et aussi constatant que ces deux quartiers très défavorisés sont entourés de secteurs favorisés (en vert pâle sur la carte de l'annexe A). Notons enfin qu'en considérant les deux mêmes annexes, on remarque une augmentation très rapide de la pauvreté dans la couronne de Chaméran (secteur B).

Les plus pauvres : les personnes seules et les familles monoparentales

Il y a un autre point sur lequel on se doit d'insister ici. Il s'agit de la répartition des ménages québécois en se basant sur les revenus annuels **après impôt** contrairement aux revenus annuels avant impôt qu'utilise le CGTSIM.

En raison des mesures fiscales en faveur des familles, il importe de considérer une analyse gouvernementale de la pauvreté basée sur des données de 1998. La mesure de faible revenu après impôt indique dans le graphique suivant que les personnes seules maintiennent des taux de faible revenu dépassant de deux fois celui des familles et que les couples avec ou sans enfant s'en tirent mieux que les autres ménages.



Il apparaît que les nombreuses mesures fiscales pour aider les familles les éloignent de la pauvreté et que **les plus pauvres de notre société sont les personnes qui vivent sans conjoint avec ou sans enfants.**

De meilleurs jours à l'horizon?

Comme mentionné précédemment, la pauvreté se décentralise pour atteindre de nouveaux quartiers dans l'est, l'ouest ou le nord de l'île. La situation s'est ainsi généralement détériorée.

Le Journal des affaires a publié en février 2004 un article intitulé « Notre régime fiscal est prisonnier de notre pauvreté, un Québécois sur six porte le système à bout de bras ». On y apprend qu'en 2001 :

- 57,7 % des contribuables avaient un revenu avant impôt inférieur à 25 000 \$;
- 49,4 % ont déclaré un revenu brut inférieur à 20 000 \$;
- 40 % des contribuables n'ont payé aucun impôt;

- 40 % des contribuables ont assumé 92 % des impôts provinciaux des particuliers;
- 15,4 % ont assumé 71 % des impôts au même gouvernement;
- 2 % des contribuables gagnant plus de 100 000 \$ assument 22,5 % de la facture.

Selon le fiscaliste Yves Chartrand, du Centre québécois de formation en fiscalité : « Nous sommes riches en pauvres et pauvres en riches; c'est ça notre problème [...] c'est notre faible richesse collective. ». Rodrigue Tremblay, ancien économiste du cabinet québécois, va même jusqu'à parler d'un processus de tiers-mondialisation du Québec : « C'est comme cela que ça se passe dans certains pays du tiers-monde où 10 % de la population riche supporte les autres 90 % qui sont pauvres. »

Le contexte actuel nous invite à renforcer nos mesures de soutien pour mieux combattre les effets de la pauvreté qui pourraient gagner du terrain dans l'avenir.

Profil éducation

Sous-scolarisation montréalaise

Les Montréalais sont les moins scolarisés parmi les vingt plus importantes agglomérations nord-américaines. La situation s'améliore, mais à peine 54 % des 25-54 ans possèdent un diplôme d'études post-secondaires, comparativement à 63 % pour Vancouver et 58 % à Calgary.

Scolarisation laurentienne

À Saint-Laurent, la situation est moins alarmante mais nécessite tout de même de la vigilance. On y constate que 34 % des 20 ans et plus possèdent un diplôme universitaire (30 % à Montréal) et que 15 % des résidents n'ont pas atteint la 9^e année (18 % à Montréal), ce qui place le territoire au 8^e rang des 29 CLSC.

Écoles classées « défavorisées »

Selon la classification des écoles en milieu défavorisé produite par le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, l'école **Enfant-Soleil**, située dans le quartier I de la carte des zones d'intervention prioritaires arrive au 29^e rang des écoles défavorisées parmi les 347 écoles primaires montréalaises alors que l'école **Saint-Laurent, pavillon Émile-Legault** vient au 22^e rang des 101 écoles secondaires.

La plus forte concentration d'élèves issus d'une autre culture

On compte 127 écoles montréalaises dont plus de la moitié des élèves sont issus d'une autre culture. Parmi celles-ci, Saint-Laurent en compte trois parmi les cinq plus fortes concentrations. Au premier rang, l'école **Henri-Beaulieu** dans le quartier Chameran (A sur la carte des zones prioritaires d'intervention) arrive en tête de liste avec 96 % des enfants issus d'une autre culture. Au second rang, on retrouve l'école **Katimavik** pavillon Hébert (le secteur I sur la carte) avec 95 % alors qu'au cinquième rang se classe l'école **Laurentide** (le secteur K sur la carte) avec 94 %.

Parmi les autres écoles, on compte Saint-Laurent, pavillon Émile-Legault (18^e rang avec 89 % dans le secteur M), Enfant-Soleil (20^e rang avec 88 % - secteur H), Saint-Laurent pavillon Saint-Germain (au 25^e rang avec 84 % - secteur J), Bois-Franc (27^e rang avec 84 % - secteur F), Aquarelle (35^e rang et 79 % - secteur F) et Cardinal-Léger (au 45^e rang avec 75 % - secteur M).

Décrochage et baisse de fréquentation des maisons d'enseignement

À Saint-Laurent, on note une hausse importante du pourcentage des jeunes entre 15 et 24 ans qui ne fréquentent plus les maisons d'enseignement. De 22 % en 1996, ils sont passés à 27 % alors qu'à Montréal l'évolution fut de 30 % à 32 % pendant la même période. Quant aux étudiants qui fréquentent l'école à temps partiel, le taux s'élève à 65 %.

D'autre part, en 1998, une étude du ministère de l'Éducation avait relevé un taux de décrochage scolaire de 6,5 % sur le territoire de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois, ce qui est supérieur à celui de la moyenne québécoise de 5,1 %. Notons aussi que 42 % du décrochage est constaté avant la 3^e année du secondaire.

Cette étude révèle aussi qu'à l'école Saint-Laurent, pavillon Émile-Legault, qui est caractérisée par la multi-ethnicité à 95 %, le taux élevé de 9,8 % de décrocheurs touche deux fois plus les garçons que les filles. Quelques hypothèses ont été développées pour expliquer le phénomène du décrochage plus élevé chez les garçons. On parle notamment de la précocité des filles dans le développement du langage et de l'apprentissage de la lecture, de leur participation plus active à la vie scolaire, de leur plus grande autonomie et de la quasi-absence de modèles masculins chez les enseignants du primaire.

Il existe une relation étroite entre la probabilité de poursuivre des études postsecondaires et le niveau de défavorisation du lieu de résidence des élèves. La proportion d'élèves qui n'entreprenaient pas d'études postsecondaires en 2001-2002 était de 64 % chez les jeunes issus de milieux très défavorisés, soit approximativement le double des élèves vivant en milieu très favorisé (33 %).

Le retard scolaire et l'obtention du diplôme d'études secondaire (DES)

Le retard scolaire signifie que l'année de scolarité de l'élève ne correspond pas à son âge. On remarque qu'un tel retard chez les élèves du secondaire diminue graduellement au fur et à mesure que le niveau de défavorisation socioéconomique de leur lieu de résidence décline. La proportion des élèves montréalais qui accusent un retard passe de 4,9 % chez ceux provenant d'une zone très favorisée à 16,6 % chez ceux qui résident dans une zone très défavorisée.

En 1998, on constatait un retard scolaire chez 24 % des élèves d'origine étrangère, soit le double des élèves d'origine québécoise (12 %). Un élève d'origine étrangère est défini comme étant né à l'extérieur du Canada à moins que ses deux parents soient nés au Canada.

Concernant les jeunes du secondaire III ayant un retard scolaire, le taux d'obtention du DES sera de 19 % des élèves d'origine québécoise comparativement à 40 % de ceux d'origine étrangère, soit plus du double.

Voici la répartition des finissants du DES selon leur origine. Les élèves d'origine québécoise représentent 12 % des diplômés alors que ce taux s'élève à 22 % chez les élèves d'origine étrangère. À 19 ans, ces taux se situent à 5 % et 11 % alors qu'à 20 ans, ils s'établissent à 1,7 % et 3,1 %.

Enfin, il ressort que plus de 20 % des diplômés d'études secondaires abandonnent les études pour se lancer immédiatement sur le marché du travail.

Le retard scolaire et les facteurs de risque

Selon une étude canadienne, la capacité d'utiliser le langage, qui est l'une des principales compétences nécessaires aux enfants pour réussir à l'école, varie fortement selon le statut socioéconomique. Le retard dans le développement du vocabulaire est beaucoup plus fréquent chez les enfants de familles à faible revenu (36 %) que ceux des familles à revenu élevé (8 %).

En raison de la connaissance insuffisante de la langue française, de nombreux immigrants doivent franchir l'étape des classes d'accueil qui sont axées sur l'apprentissage de la langue. Ouvertes neuf mois par année, les écoles font presque cavalier seul pour remplir cette mission de sorte que deux années sont souvent nécessaires pour franchir ce stade.

D'autres facteurs de risque plus fréquemment constatés dans les milieux socioéconomiques défavorisés influencent la réussite scolaire : le repli sur soi, l'agressivité, la faible estime de soi et la perception négative de l'école.

Persistance et motivation chez les élèves d'origine étrangère?

Selon un conseiller pédagogique en milieu défavorisé de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois, on peut avancer certaines hypothèses pour expliquer la détermination et la motivation scolaire des élèves d'origine étrangère. Ayant quitté leur pays où ils faisaient souvent partie des plus éduqués pour aller vers un monde plus accueillant, les immigrants y entrent en laissant leurs acquis derrière eux. Au départ, ils vivront souvent en situation de pauvreté, mais l'exil traduit en quelque sorte ou stimulera une certaine confiance en leurs moyens et une capacité de faire face aux épreuves.

Il semblerait que la compréhension des immigrants de l'importance de la scolarité accompagne leur détermination à encadrer davantage leurs enfants face aux obstacles de la vie étudiante et ce, malgré la situation désavantageuse au départ que représente l'apprentissage de la langue. Plusieurs feraient preuve de vigilance et s'intéresseraient davantage aux évaluations ainsi qu'à la bonne conduite de leurs enfants.

La pauvreté et la sous-scolarisation ou la spirale de l'exclusion

Henry Levin a déjà identifié les conséquences sociales de la sous-scolarisation suivantes :

- le manque à gagner en termes de revenus fiscaux
- l'accroissement de la demande en services sociaux
- l'augmentation de la criminalité
- la diminution de la participation à la vie politique
- la réduction de la mobilité intergénérationnelle
- l'accroissement des dépenses pour les soins de santé

Investir dans l'éducation, c'est rentable

Selon Jean Moisset et Pierre Toussaint de la Centrale de l'enseignement du Québec :
« L'histoire économique ancienne et récente montre que les pays économiquement les plus avancés, comme le Japon, l'Allemagne et les États-Unis pour ne citer que ceux-là, sont les pays où les dépenses en éducation et la productivité sont les plus élevées. »

Profil habitation

État des logements

Malgré un parc d'habitations relativement récent où seulement 7 % des logements ont été construits avant 1946 (21 % dans la ville de Montréal), on note que 6 % des logements ont besoin d'importants travaux de rénovation.

Le **dépérissement du cadre du bâti** dans les zones de défavorisation se traduit par une diminution des valeurs et une perte de revenus en taxation. Par exemple, dans la zone de défavorisation Marcel-Laurin – Décarie, au nord de Rochon, on compte 78 % de locataires, dont 63 % d'entre eux habitent dans des immeubles de 12 logements et plus. La valeur moyenne des logements dans ce secteur de plus de 10 000 habitants n'est que de 39 881 \$ en comparaison avec la moyenne de l'arrondissement qui se situe à 79 393 \$ et la moyenne montréalaise de 70 782 \$.

Locataires/propriétaires

À Saint-Laurent, 59 % des résidents sont locataires, comparativement à 64 % pour l'ensemble de l'île et 49 % à Toronto.

Le même loyer plus coûteux qu'ailleurs sur l'île

Les paiements mensuels bruts moyens pour les logements locatifs sont de 646 \$ comparativement à 568 \$ à Montréal, soit **936 \$ de plus par année**.

Pour 41 % des locataires (37 % à Montréal), le loyer brut représente plus de 30 % du revenu disponible pour habiter des logements qui ne répondent pas nécessairement à leurs besoins. Ce taux est de 20 % pour les propriétaires.

Marché de l'immobilier

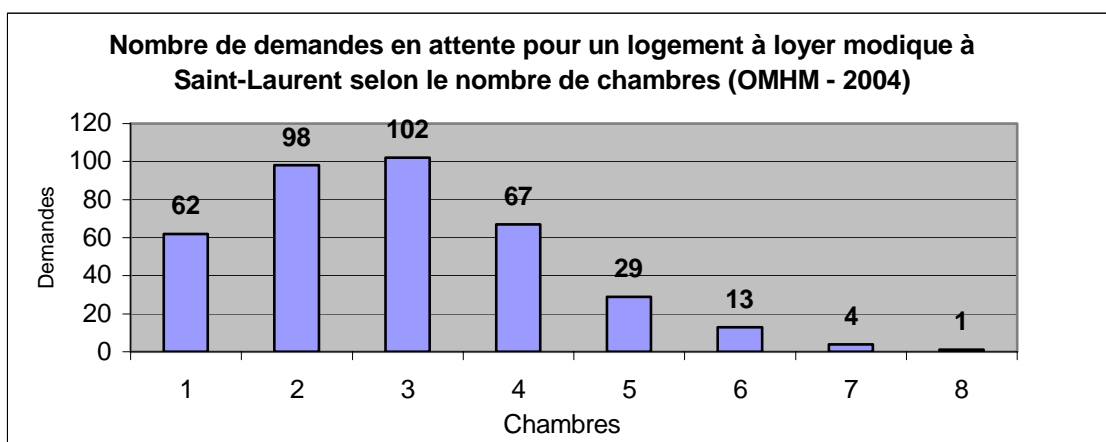
Depuis le milieu des années 1990, le marché immobilier a connu une vigueur sans précédent par rapport aux trois décennies antérieures dans un contexte de bas taux d'intérêt, d'un grand nombre de transactions et de hausse des coûts de construction. On a remarqué que les secteurs de la résidence unifamiliale haut de gamme et des copropriétés ont connu du succès. Malgré les mises en garde au sujet d'un marché qui serait saturé, les promoteurs défient donc les lois du marché et négligent la construction de logements à prix abordables.

Logements sociaux

Il existe 305 unités de logement HLM répartis ainsi en ce qui concerne le nombre de chambres à coucher : aucune (11), une (153), deux (60), trois (81). De ce nombre, 197 logis sont occupés par des personnes pensionnées, 16 par des personnes handicapées et 92 par des familles. On compte aussi 61 unités subventionnées au moyen du programme de supplément au loyer privé. À Saint-Laurent, les logements à prix modique sont occupés par 193 retraités et 423 membres vivant en famille.

La liste d'attente pour un logement à prix modique auprès de l'Office municipal d'habitation de Montréal compte 467 demandeurs dont 376 familles locataires et 88 retraités. Il existe actuellement 96 logements coopératifs localisés à trois adresses différentes sur le territoire.

Les besoins des 376 familles selon le nombre de chambres à coucher sont les suivants.



Pour visualiser la situation actuelle des coopératives d'habitation et des habitations à loyer modique (HLM), les projets à venir ainsi que le potentiel de nouvelles constructions, vous trouverez à l'annexe C la carte des « Zones prioritaires d'intervention, logements sociaux et populations à risque ». En vert, nous pouvons visualiser où se situe un projet en construction pour 149 aînés ainsi que le terrain où apparaîtra possiblement des logements sociaux dans le futur.

La responsabilité de fournir des logements sociaux revient à la nouvelle Ville de Montréal avec l'appui de programmes gouvernementaux dans un contexte où le potentiel de développement résidentiel reste limité avec un marché qui dicte un prix élevé des terrains. Le Conseil d'arrondissement a déjà demandé à la Ville de Montréal de considérer les disponibilités de l'arrondissement en matière de logements sociaux, en particulier des logements de plus de trois chambres au profit de familles nouvellement arrivées et d'en déconcentrer la réalisation en recourant à des alternatives comme le supplément au loyer et le développement de coopératives ou d'OSBL d'habitation. Un programme de création de 5000 logements sociaux est actuellement en développement sur l'île de Montréal.

Mobilité des ménages

Entre 1996 et 2001, 46 % des Laurentiens ont déménagé principalement pour trouver un logement répondant à leurs besoins. Ce taux est à peu près équivalent à la moyenne montréalaise de 48 %. Il serait intéressant de connaître le taux selon l'indice de défavorisation.

Profil environnement

Actuellement en révision, la réglementation relative au **recyclage** des déchets ne permet pas aux habitants d'immeubles de plus de huit logements d'y participer. Selon le contrat laurentien datant de 1998, il en coûte 26 \$ par porte pour le service de récupération des bacs. Le coût est fixe quelle que soit la participation des résidents et il s'élève à environ 440 000 \$ annuellement. Lors d'une vérification visuelle récente, on a constaté la présence sur les trottoirs de 6 032 bacs de recyclage sur une possibilité de 17 000 ménages ayant accès au programme, ce qui donne un taux de participation de 36 %.

Selon un tableau des performances produit par le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, nous devons constater qu'en comparaison avec les autres arrondissements de l'île, Saint-Laurent se classe à l'**avant-dernier rang** devant Montréal-Nord. En effet, seulement 30 kilos de déchets en moyenne par personne sont déposés annuellement dans chaque bac de recyclage. L'arrondissement du Plateau Mont-Royal arrive en tête avec 100 kilos suivi de près par Westmount et Beaconsfield/Baie d'Urfé avec 95 kilos par personne. Il a d'ailleurs été constaté que les bacs roulants permettent de recueillir davantage de matières recyclables.

En 2001, douze arrondissements possédaient une réglementation concernant l'usage des **pesticides**. Saint-Laurent ne fait pas partie de ce groupe. Toutefois, l'arrondissement dispose d'une politique environnementale recommandant l'abandon ou l'utilisation en dernier recours seulement des pesticides.

Si aucun **organisme** voué à la promotion de la préservation de l'environnement n'est actuellement présent sur le territoire, on projète l'ouverture prochaine d'un centre Éco-quartier à Saint-Laurent. Notons également que le maire d'arrondissement, Alan DeSousa, est responsable du développement durable pour l'ensemble de l'île de Montréal.

Concernant le transport en commun, on constate qu'il est utilisé par 32 % des Laurentiens comparativement à 38 % pour l'ensemble des Montréalais.

Profil santé

Comportements liés à la santé et facteurs de risque

Tabagisme

Des indicateurs du côté de Montréal-Centre indiquent que la proportion de fumeurs augmente à mesure que les revenus diminuent (revenu élevé : 30 %, moyen : 34 % et faible : 39 %), ce qui n'est rien pour améliorer l'état de santé et la situation financière des personnes financièrement démunies.

Montréal vient aussi en tête des six plus grandes villes canadiennes avec 27 % de fumeurs chez les 12 ans et plus. Le meilleur dossier revient à Vancouver avec 20 % de fumeurs. Chez les jeunes Québécois, on compte 20 % de fumeurs réguliers et 11 % de débutants. Entre la 1^{re} et la 5^e année du secondaire, la proportion de fumeurs réguliers triple et passe de 10 % à 29 %.

En considérant les fumeurs de 15 ans et plus, les données de 1998 nous informent que la proportion de fumeurs était de 33,3 % en général, répartis entre 35 % d'hommes et 32% de femmes, 32 % des 15-24 ans, 38 % des 25-44 ans, 35 % des 45-64 ans et 19,5 % des 65 ans et plus.

Consommation de l'alcool

Pour ce qui est de l'alcool, 29 % des Montréalais et 13 % des Montréalaises prennent au moins cinq consommations par semaine. Selon le niveau de revenu pour quatorze consommations hebdomadaires, le taux est de 13 % chez les personnes au revenu élevé comparativement à 6 % chez les personnes ayant un revenu moyen ou faible.

Quant à la fréquence des condamnations reliées à des infractions pour conduite avec facultés affaiblies, il est heureux de constater que les efforts en prévention ont donné des résultats très positifs. Entre 1990 et 1998, ces cas ont diminué de plus de la moitié, passant de 399 à 179.

Naissances d'enfants prématurés ou de faible poids

Saint-Laurent possède un très bon dossier sur le plan des naissances : 27^e au niveau des naissances de faible poids (5,2 %) et 26^e en ce qui concerne les naissances prématurées (6,5 %). Des données montréalaises permettent de conclure que le niveau de revenu a un impact sur l'incidence des bébés de faible poids (faible revenu avec 4,8 % et revenu élevé avec 7,3 %) ainsi que les bébés prématurés (faible revenu avec 6,2 % et revenu élevé avec 8,0 %).

Niveau d'activité physique et excès de poids

Montréal vient au second rang des six plus grandes villes canadiennes avec 61 % de la population de 12 ans et plus qui est physiquement inactive comparativement à de meilleures pratiques à Vancouver (45 %), Calgary (47 %) et Ottawa (48 %). Le pratique d'au moins une activité physique par semaine rejoint davantage les personnes aux revenus moyens (51 %) et élevés (52 %) que celles ayant un faible revenu (44 %). Il apparaît que l'excès de poids ne résulte pas seulement de la faible pratique d'activité physique, car à ce chapitre 27 % de la population montréalaise de 20 à 64 ans présente un excès de poids alors qu'Ottawa en compte 33 % et Calgary 30 %.

Enfin notons l'augmentation du taux de personnes ayant un excès de poids ces dernières années à Montréal : 20 % en 1987, 23 % en 1992-1993 et 26 % en 1998.

Autres statistiques inquiétantes chez les 15-24 ans

Les 15-24 ans viennent en tête concernant la consommation de drogues (34 %), la mauvaise santé mentale (12 %) et la perception d'avoir de moyennes ou de mauvaises habitudes alimentaires (20 %).

Le casque protecteur

Parmi les facteurs de risque, il y a le port du casque protecteur. La proportion de cyclistes montréalais portant le casque protecteur entre 1996 et 1999 a augmenté au début (26 % en 1996, 28 % en 1997 et 30 % en 1998) pour retomber ensuite à 22 % en 1999.

L'adaptation sociale

Signalements et suivis des jeunes laurentiens en difficulté

Les signalements de situations menaçant la sécurité et le développement des enfants ont été faits auprès des Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw et des Centres jeunesse de Montréal.

Pour l'année de référence 1999, 296 signalements ont été enregistrés. Ceux-ci ont nécessité 55 suivis chez les enfants de 0 à 5 ans (taux de 10,5 pour 1000), 58 chez les 6 à 11 ans (taux de 13,4 pour 1000) et 43 pour les 12 à 17 ans (taux de 9,4 pour 1000). Ces taux classaient Saint-Laurent respectivement aux 6^e, 7^e et 5^e rang sur les 29 territoires de CLSC de l'île de Montréal.

Les statistiques pour l'année de référence 2003 révèlent que, des 293 cas signalés, 182 ont été retenus et évalués. De ce nombre, on en compte 54 pour les 0-5 ans (30 %), 64 pour les 6-11 ans (35 %) ainsi que 64 pour les 12-17 ans (35 %). En l'espace de quatre

ans, on note donc une augmentation de 10 % des cas signalés chez les 6-11 ans et de 49 % chez les 12-17 ans.

Par ailleurs, les centres ont identifié des troubles de comportement chez 181 jeunes de 12 à 17 ans (taux de 39,5 pour 1000 et 10^e rang des 29 CLSC) et 15 jeunes de 18 à 24 ans (taux de 2,3 pour 1000 et 8^e rang des 29 CLSC).

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale écrit que la combinaison des indices de défavorisation matérielle et sociale au Québec montre que, dans les **milieux les plus fortement défavorisés**, le taux d'enfants dont le signalement a été retenu par les Directions de la protection de la jeunesse est de 41 pour 1 000 enfants, alors qu'il n'est que de 3 enfants pour 1 000 dans les milieux les plus favorisés.

Violence conjugale

Il y a ainsi lieu de garder l'oeil ouvert devant la montée du nombre d'actes de violence conjugale faits aux femmes montréalaises entre 1997 et 2000. Le taux pour 100 000 habitants est passé progressivement de 542 à 682, soit une hausse de 26 %. Voici la répartition selon leur âge : 12-17 ans (6 %), 18-24 ans (31 %), 25-29 ans (22 %), 30-39 ans (22 %), 40-49 ans (12 %) et 50 ans et plus (6 %).

Crimes contre la personne

En considérant le contexte montréalais en général entre 1998 et 2000, on perçoit une **augmentation importante des voies de fait** dont le taux pour 100 000 est passé de 769 à 947, soit une augmentation de 23 % en deux ans. L'accroissement est encore plus important en ce qui concerne les **menaces** d'agression avec une augmentation de 34 % (de 235 à 316).

Les services sociosanitaires

Montréal vient au dernier rang des grandes villes canadiennes pour ce qui est des consultations auprès des professionnels de la santé avec 79 % de ses citoyens âgés d'au moins 12 ans alors que le taux varie entre 80 % à 86 % dans les cinq autres villes canadiennes. Les Montréalais sont aussi ceux qui rendent le moins visite aux spécialistes en soins dentaires avec seulement 56 % alors qu'ailleurs au Canada, ce taux se situe entre 61 % et 68 %.

Le nombre d'hospitalisations présente une hausse au début des années 90 et une baisse dans la seconde moitié de la décennie, ce qui coïncide avec le virage ambulatoire. Entre 1995 et 1999, Saint-Laurent affichait le 8^e meilleur dossier concernant les **hospitalisations jugées évitables** reliées aux problèmes comme l'asthme, certains cas de pneumonie, l'insuffisance cardiaque et le diabète. Parmi les secteurs où les hospitalisations sont les plus nécessaires, soulignons, entre autres, ceux dont la

proportion d'immigrants est très élevée : Parc Extension, Bordeaux-Cartierville, Lac Saint-Louis, Pierrefonds, Rivière-des-Prairies et Côte-des-Neiges.

Saint-Laurent se démarque des autres secteurs avec seulement 3,6 % de sa population d'au moins **65 ans se trouvant en institution de santé**, ce qui le place au 4^e rang derrière Saint-Michel, Saint-Léonard et Parc Extension qui est au 1^{er} rang avec un taux de 0 %. Au bas de la liste, on note le secteur Des Faubourgs avec 19 % des résidents en institution de santé suivi d'Hochelaga-Maisonneuve et de Pointe-aux-Trembles avec 13 %.

En comparant les indices des **interventions dites pertinentes**, entre autres, l'angioplastie, le pontage coronarien, le pacemaker ainsi que le remplacement de la hanche, de la tête du fémur ou du genou, Saint-Laurent se distingue là aussi en occupant le 4^e rang. Sur ce dernier point, il est à noter que le niveau de revenu n'indique aucune différence d'accès.

Entre 1991 et 2000, le **nombre de médecins** omnipraticiens montréalais a diminué de 12 % alors que la baisse a été de 3 % chez les médecins spécialistes.

Selon le niveau du revenu, la répartition est la suivante : faible revenu (23 %), revenu moyen (19 %) ou revenu élevé (20 %).

Finalement, voici quelques chiffres disponibles pour Montréal seulement sur **l'utilisation de certains services** :

- 60 % des femmes de 15 ans et plus ont subi un test de PAP (examen du col de l'utérus) en 1998 (revenu élevé 68 %, faible revenu 49 %).
- les Montréalaises de 18 à 69 ans sont les Canadiennes qui ont le moins subi le test de PAP en 2000-2001 avec 67 % d'entre elles suivi de Toronto (74 %). Ottawa possède le meilleur dossier avec 81 %.
- 61 % des femmes ont subi une mammographie en 1998, ce qui se situe dans la moyenne canadienne.
- 42 % des Montréalais d'au moins 65 ans ont reçu un vaccin contre l'influenza (la grippe) en 1998.

Usage de médicaments

Entre 1998 et 2002, on a constaté une hausse importante de 142 % des prescriptions d'antidépresseurs prescrits chez les jeunes de 6 à 12 ans alors que cette hausse était de 138 % pour la tranche d'âge des 13-18 ans.

En 2004, il est apparu que, chez les 8-9 ans, le nombre de prescriptions du psychostimulant méthylphénidate (Ritalin) pour enfant hyperactif avait augmenté au cours des trois dernières années, passant de 3 % à 4 %. De plus, il ressort que les trois quarts de ces enfants étaient des garçons.

Pour l'ensemble des Montréalais, on remarque aussi une hausse progressive de la consommation d'au moins trois médicaments sur une période de deux jours (10,6 % en 1987, 14,6 % en 1992-1993 et 17,3 % en 1998). À ce sujet, cela concerne 20 % des personnes ayant un faible revenu et 15 % des personnes au revenu élevé.

Bénévolat pour les personnes âgées à Saint-Laurent

Selon des données de 1996, le secteur de Saint-Laurent arrive au 7^e rang concernant le bénévolat auprès des personnes âgées.

L'état de santé

Satisfaction de la vie sociale

L'insatisfaction des Montréalais face à leur vie sociale touche 27 % des personnes à faible revenu et 8 % des personnes au revenu élevé. Par groupe d'âges, elle affecte surtout 18 % des adultes de 25 à 44 ans, 16 % de ceux âgés entre 45 et 64 ans, 12 % des jeunes de 15 à 24 ans et aussi 7 % des personnes âgées d'au moins 65 ans.

Détresse psychologique et idées suicidaires

La détresse psychologique présente les mêmes statistiques pour Montréal-Centre et à l'échelle du Québec : elle touche 22 % des femmes et 17 % des hommes alors que la catégorie d'âge la plus affectée est celle des 15-24 ans avec 31 % des jeunes en détresse psychologique. Les personnes ayant un faible revenu sont davantage touchées (23 %) que les plus favorisées économiquement (18 %).

Les Montréalais âgés entre 15 et 24 ans sont ceux qui ont le plus d'idées suicidaires sérieuses (6 %). On les retrouve à nouveau plus fréquemment chez les personnes ayant un faible revenu (6 %) que chez celles ayant un revenu élevé (3 %).

Limitation d'activités

Les statistiques montréalaises signalent aussi la proportion de personnes ayant des limitations d'activités à long terme. En plus de constater que les citoyens de 45 ans et plus sont davantage affectés, on remarque que les personnes ayant un faible revenu sont davantage limitées dans leurs activités (revenu élevé 5 %, moyen 9 % et faible 15 %). Les statistiques montréalaises indiquent également que le nombre de journées annuelles d'incapacité s'accroît à mesure que le niveau de vie diminue (revenu élevé 10, moyen 18 et faible 28).

Espérance de vie

Entre 1994 et 1998, l'espérance de vie totale des résidents de l'arrondissement a augmenté de six mois atteignant 80,7 ans, c'est-à-dire 78 ans pour les hommes et 83,5 ans pour les femmes.

Si l'on écarte les années d'incapacité, les Laurentiens arrivent en 3^e position sur l'île avec une espérance générale de vie en bonne santé de 73,3 ans comparativement à 69,6 ans pour Montréal-Centre. Ils se situent aussi au 3^e rang pour le plus bas taux de mortalité infantile avec 3,3 décès pour 1 000 naissances.

Les données montréalaises indiquent que les gens ayant des revenus élevés vivent 5,2 ans de plus que ceux dont les revenus sont faibles (80,6 ans et 75,4 ans). L'écart d'espérance de vie selon les revenus est plus grand chez les hommes (78,4 - 71,8 = 6,6 ans) que chez les femmes (82,7 - 79,1 = 3,6 ans).

Par ailleurs, en comparaison avec les cinq autres villes canadiennes, les Montréalais sont les citoyens ayant la plus longue espérance de vie sans incapacité avec 70,3 ans, soit entre 1,1 et 2,4 ans de plus que les autres.

La mortalité, les causes et maladies

Concernant la **mortalité infantile** entre 1994 et 1998, les données montréalaises disponibles indiquent un taux de 4,6 pour 1 000 naissances dans les foyers où le revenu est élevé alors qu'il est de 6,8 lorsque le revenu est faible.

Les statistiques relatives à la **mortalité évitable** place Saint-Laurent au 7^e rang avec une vingtaine de cas seulement entre 1994 et 1998. Notons que les statistiques montréalaises indiquent à ce sujet les taux annuels suivants pour 100 000 habitants. Selon le niveau de revenus, on remarque un nombre de 43 chez les personnes à revenu élevé comparativement aux 74 cas chez les citoyens à faible revenu. Mais si on compare avec les cinq grandes autres villes canadiennes, il est à noter que Montréal-Centre possède le dossier le moins reluisant avec un taux de 60, les meilleurs taux étant à Vancouver (40), Calgary (41) et Ottawa (43).

Parmi les maladies infectieuses à déclaration obligatoire, soulignons que le secteur de Saint-Laurent occupe de façon significative le second rang en ce qui concerne l'incidence de la **salmonellose** avec un taux annuel moyen de 17 cas entre 1997 et 2001.

Concernant le **cancer**, des données de 1998 révèlent que l'indice comparatif d'incidence du cancer place les Laurentiens au 20^e rang et les Laurentiennes au 13^e rang des 29 CLSC. Lorsque le revenu est élevé, le taux annuel moyen se situe à environ 338 cas contre 368 chez les résidents dont le revenu est faible.

Voici d'autres classements avantageux de Saint-Laurent selon l'indice comparatif de mortalité pour les territoires des CLSC : les maladies de l'**appareil digestif** (26^e rang),

du **système respiratoire** (26^e rang), du **système circulatoire** (26^e rang), les **traumatismes non intentionnels** (25^e rang), le **SIDA** (25^e rang) et le **suicide** (25^e rang).

Fait significatif : les sept CLSC de Montréal qui présentent les proportions les plus élevées d'immigrants se classent entre le 15^e et le 29^e rang pour les décès par suicide.

Problèmes selon les domaines d'intervention

Employabilité

L'arrondissement compte un potentiel exceptionnel d'emplois, mais les jeunes adultes n'ont pas toujours les ressources et les outils nécessaires pour y accéder. Les communautés culturelles doivent faire face à des obstacles dont celui de la barrière linguistique. Les immigrants ne connaissent pas les organismes qui offrent le service de recherche d'emploi, ils sont peu informés des procédures de recherche et ont besoin d'aide, comme ailleurs au Québec, en vue de la reconnaissance des compétences obtenues à l'étranger. Cette dernière difficulté cause souvent un autre obstacle, celui de la surqualification lors de la recherche d'emploi.

Notons aussi qu'il existe un faible maillage entre le potentiel exceptionnel d'emplois à Saint-Laurent et les nombreux travailleurs disponibles.

Quelques organismes communautaires laurentiens identifient des clientèles plus à risque : les immigrants, les jeunes ainsi que les personnes handicapées.

Commentaire lors de la présentation des problèmes aux membres du COSSL

On note que les communautés culturelles doivent faire face à plusieurs obstacles dont la discrimination, la non-reconnaissance des acquis et des diplômes obtenus à l'étranger et la barrière linguistique, entre autres.

Sécurité alimentaire

Voici la liste des problèmes identifiés principalement lors du forum organisé par le COSSL « La faim justifie les moyens » (2001) :

- difficulté d'accès à des aliments frais, variés et à faible coût
- exploitation de la vulnérabilité de citoyens défavorisés
- service d'autobus inadéquat avec l'éloignement de magasins d'alimentation et de denrées de base à prix abordable, particulièrement pendant les heures critiques en ce qui concerne les circuits d'autobus 124 et 128 pour les résidents de la place Benoît
- manque de formation et d'information sur la sécurité alimentaire

- méconnaissance des notions budgétaires élémentaires
- manque d'accès à l'information pour se doter de bonnes habitudes alimentaires
- manque de ressources locales en ameublement usagé
- difficulté des comptoirs alimentaires pour rejoindre les démunis dans leur isolement

Logement

Lors du Forum sur le logement en 2001 et du Sommet de Montréal 2002, plusieurs problèmes ont été soulevés :

- la grande difficulté de trouver un logement abordable à cause des coûts élevés des loyers
- les locataires sans assurances;
- le manque de logements de type OSBL d'habitation, de COOP de logements et de logements supervisés;
- le déperissement du cadre du bâti dans les zones de défavorisation (principalement les habitations à logements multiples);
- le manque de logements à prix modique pour les jeunes, les retraités et autres citoyens;
- la méconnaissance des droits et la discrimination dans la recherche d'un logement;
- l'absence de programmes pour la revitalisation des logements;
- le manque de HLM et les critères d'admissibilité qui écartent les familles nombreuses;
- le manque de grands logements;
- l'adaptation difficile aux mœurs locales chez les nouveaux arrivants;
- le manque d'hygiène et de salubrité de certains locataires, ce qui entraîne des odeurs et de la vermine;
- le manque d'intérêt et la négligence d'entretien des propriétaires;
- le manque de suivi des clientèles à risque (handicapés intellectuels, âgés);
- les problèmes de bruit;
- le manque d'endroits pour de l'hébergement à court terme;
- la mobilité des ménages due à la difficulté de trouver un logement répondant à leurs besoins alourdit le processus d'intervention et nuit à la continuité de celui-ci, donc à son impact.

Commentaires lors de la présentation des problèmes aux membres du COSSL

On ajoute les problèmes suivants :

- la fréquence des déménagements à la hâte sans avoir payé le loyer dû;

- les problèmes de civisme, notamment en ce qui concerne les chiens laissés seuls qui aboient toute la journée;
- le manque de logements supervisés et sécurisés pour les besoins des personnes handicapées intellectuelles pour lesquelles le logement constitue la base de la stratégie du maintien dans le milieu naturel et d'une vraie réintégration sociale.

Problématiques socio-urbaines

Saint-Laurent n'est pas exempt des problématiques socio-urbaines telles l'itinérance, la toxicomanie, la prostitution et la violence. Cependant, les statistiques ne révèlent aucun problème particulier sur le territoire. Il serait souhaitable que les statistiques policières en ce domaine soient aussi disponibles selon le secteur de résidence des personnes en cause.

Commentaires lors de la présentation des problèmes aux membres du COSSL

La violence conjugale et familiale est présente et préoccupante. Il est connu que les victimes taisent souvent ces problèmes par crainte des répercussions. Les interdits culturels et les facteurs de normalisation renforcent cette situation.

À l'extérieur de la cellule familiale, la violence est également présente dans le milieu bien qu'ici aussi, il est difficile d'en évaluer l'ampleur. Le sentiment d'insécurité que manifeste les jeunes, les femmes et les aînés témoigne de cette violence qu'elle soit réelle ou appréhendée.

On fait notamment état du sentiment d'insécurité exprimé par les jeunes lors d'une consultation menée à l'école secondaire Saint-Laurent. Quelques constats à ce chapitre :

- plusieurs élèves disent avoir peur des autres jeunes;
- un élève sur dix affirme avoir été menacé ou attaqué par un gang de rue;
- plusieurs élèves pensent que les conflits ethniques sont fréquents;
- plusieurs élèves victimes de menaces ou d'attaques n'en ont pas parlé à un adulte.

En ce qui concerne les femmes, selon des représentantes du Centre des femmes du territoire, plusieurs d'entre elles disent craindre de marcher le soir dans certains quartiers de l'arrondissement.

Les aînés sont aussi mentionnés, particulièrement par les agents sociocommunautaires du SPVM, comme un groupe vulnérable. Ils sont souvent victimes d'intimidation ou d'actes de violence qui ne sont pas toujours rapportés officiellement. Les aînés ne se sentent pas en sécurité dans certains endroits (par exemple le parc Caron).

De l'avis de plusieurs, le phénomène de gang, le taxage, la toxicomanie et la prostitution sont aussi des réalités observables dans le milieu. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de statistiques que ces problèmes ne sont pas présents. Le fait que des crimes sont souvent perpétrés hors du territoire fausse les données.

Bien qu'il soit difficile de nommer un lien de cause à effet en regard des problématiques socio-urbaines, il n'y a pas de doute dans l'esprit de plusieurs intervenants que la pauvreté engendre souvent celles-ci. On mentionne le fait que bien des jeunes provenant de milieux défavorisés sont laissés à eux-mêmes et par conséquent sont plus susceptibles d'être recrutés par des gangs de rue.

On remarque que, depuis quelques années, il y a davantage d'itinérants à Saint-Laurent. Bien qu'ici la situation soit moins criante qu'ailleurs, elle reflète aussi l'appauvrissement de la population.

Sécurité urbaine

De façon générale, les crimes contre la personne et la délinquance sont peu présents sur le territoire, et les ménages laurentiens se sentent en sécurité. Ainsi, un récent bilan de la SPVM concernant les 49 postes de quartier a confirmé le classement respectif des postes 6 et 7 de Saint-Laurent concernant :

- le sentiment que l'arrondissement est très sécuritaire (3^e et 7^e rang sur 49);
- la population qui considère qu'il n'y a aucune criminalité (3^e et 2^e);
- les crimes contre la personne (38^e et 35^e);
- la délinquance (32^e et 40^e).

En 2003, l'arrondissement a tenu un sondage téléphonique auprès de 1 000 résidents adultes. Il a permis de constater que 94 % d'entre eux se sentent assez ou très en sécurité sur le territoire.

Par ailleurs, des rencontres dans certaines écoles ont permis de constater qu'on y retrouve la présence d'un fort sentiment d'insécurité au sein des jeunes. Plusieurs d'entre eux ne se sentent pas en sécurité près de la station de métro Côte-Vertu et des parcs avoisinants. En effet, selon le SPVM, la présence de la dernière station de métro de la ligne orange crée un contexte particulier de transit et de lieu de rencontre, ce qui est propice au développement de groupes et de problèmes. C'est pourquoi la vigilance est requise et elle est assurée par une surveillance policière accrue.

L'intersection des rues Marcel-Laurin et Thimens, à proximité du Centre des loisirs, est une source d'inquiétude pour les piétons qui disposent de très peu de temps pour traverser alors que les véhicules roulent rapidement.

Commentaires lors de la présentation des problèmes aux membres du COSSL

Comme que mentionné précédemment (problématiques socio-urbaines), plusieurs membres de la communauté, particulièrement les jeunes, les femmes et les aînés, ne se sentent pas en sécurité dans certains lieux. Ceci commande, entre autres, l'aménagement des milieux de vie pour les rendre davantage conviviaux et sécuritaires.

Il est fait mention, par les agents sociocommunautaires d'actes d'incivilité (intimidation, bruit, quête d'argent) dans certains lieux, notamment sur Décarie, ce qui indispose les citoyens et accroît le sentiment d'insécurité.

Environnement

L'impossibilité de recycler dans les bâtiments de 8 logements et plus empêche environ 50 % des ménages de participer au recyclage des déchets.

L'entreposage et l'enlèvement des ordures posent des problèmes de salubrité dans plusieurs immeubles aux logements multiples localisés dans des zones de grande défavorisation.

Les nouveaux arrivants connaissent mal la réglementation et les programmes environnementaux.

Le taux de participation de la population en général au programme de recyclage des déchets est très faible.

Commentaires lors de la présentation des problèmes aux membres du COSSL

Dans les chalets des parcs, il n'y a pas de bacs de recyclage. De plus, il y aurait lieu de vérifier la faisabilité d'étendre le recyclage aux quartiers industriels.

Accessibilité aux services

L'accessibilité aux services signifie la suffisance des services sans frein à la participation. Toute personne a le droit de participer socialement et de contribuer au développement de la communauté. Certains groupes ont un accès limité aux ressources à cause de problèmes de mobilité, de langue ou d'adéquation des services répondant à leurs besoins. Ils sont donc davantage vulnérables à l'isolement et à l'exclusion. Les enjeux d'équité et d'intégration sociale rejoignent la question de l'accessibilité et diffèrent selon les groupes. Voici donc les problèmes spécifiques aux différentes clientèles :

Famille et jeune enfance (principale source : Projet Jeunesse)

- Manque de places dans les Centres de petite enfance (CPE) et les garderies (en 2000, le déficit était de 550 places, mais il est prévu qu'au début de 2004, 175 places en milieu familial seront disponibles);
- faute de revenus suffisants, plusieurs parents vivent un stress considérable qui nuit à leur épanouissement et au développement de leurs enfants;
- manque d'activités pour les très jeunes enfants entre 0 et 3 ans;
- difficulté de rejoindre les enfants de 2 à 4 ans et leurs parents;
- absence d'une Maison de la famille;

- manque de services pour offrir du soutien et du répit aux parents;
- insuffisance de l'aide aux victimes de violence ou d'intimidation;
- insuffisance de médecins de famille et de pédiatres sur le territoire;
- difficulté d'intervenir à cause des barrières linguistiques, des valeurs culturelles en matière d'éducation des enfants, du rôle des femmes, de la perception de la maladie mentale ou de la violence dans les comportements.

Jeunes (principale source : Projet Jeunesse)

- Absence de lieux de rencontre pour les jeunes;
- manque d'aide aux décrocheurs potentiels;
- manque de soutien aux jeunes adultes de 18 à 25 ans;
- lacunes en promotion de la sécurité des pratiques sexuelles;
- méconnaissance des services offerts dans les organismes jeunesse;
- obligation de référer les cégépiens dans leur territoire de résidence pour recevoir les services de suivi;
- difficulté de rejoindre les jeunes marginaux.

Aînés

- Isolement (30 % des aînés vivent seuls);
- manque de soutien aux aidants naturels;
- méconnaissance des services offerts par les organismes du milieu.

Immigrants

- Méconnaissance surtout chez les nouveaux arrivants au sujet des processus d'inscription aux services de garde et de l'importance d'inscrire leur enfant très tôt sur une liste d'attente;
- méconnaissance des normes et des règlements municipaux;
- difficulté d'intervenir à cause des barrières linguistiques et des valeurs culturelles en matière d'éducation des enfants, du rôle des femmes, de la perception de la maladie mentale ou de la violence dans les comportements;
- adaptation complexe des services aux besoins des immigrants.

Personnes vivant une déficience physique, intellectuelle ou motrice

- Insuffisance des ressources d'accompagnement lors d'activités;
- manque de transport adapté;
- accès physiques insuffisants à plusieurs lieux privés et publics.

Personnes ayant des problèmes de santé mentale

- Méconnaissance des familles sur les questions de santé mentale (le stress est une cause de problèmes de santé mentale chez les enfants);

- retard dans le diagnostic des « enfants cas limite », qui ont de la difficulté à être intégrés aux classes régulières.

Autre problème:

- Absence d'un détaillant d'ameublement usagé sur le territoire.

Commentaires lors de la présentation des problèmes aux membres du COSSL

On note les manques suivants :

- les moyens financiers pour accéder aux services;
- la halte-garderie en soutien lors de la participation aux activités communautaires;
- l'hébergement pour les centres de crise sur le territoire de Saint-Laurent en cas de maladie ou de violence.

Action communautaire

La concertation et ses obstacles

Compte tenu de la présence du COSSL, la structure officielle de concertation est solide. En évolution constante, la concertation permet de clarifier les mandats des différents partenaires en évitant la duplication de services. Elle permet également de développer des projets communs et de nouveaux services tout en favorisant le progrès des relations interculturelles.

Cependant, on relève les obstacles suivants :

- les changements fréquents au niveau des intervenants et des modalités d'accès aux services;
- la difficulté de faire la promotion des projets en commun
- la difficulté de participer aux concertations locales
- selon le Projet jeunesse (2000), les mandats des organismes jeunesse sont parfois mal définis au niveau des clientèles à desservir et de leurs attentes et il arrive qu'on constate un manque de rigueur et une absence d'échéances.

Absence, insuffisance et instabilité de ressources communautaires

En janvier 2000, un état de la situation portant sur l'état de santé et de bien-être des jeunes en regard des ressources disponibles a été réalisé à Saint-Laurent. Une trentaine d'organismes ont été consultés. De ce portrait, on constate que la problématique prioritaire à Saint-Laurent est l'absence, l'insuffisance et l'instabilité de leurs

ressources, particulièrement celles humaines et financières. Il y a insuffisance notamment:

- du financement de base aux organismes communautaires et de la récurrence dans les projets;
- des locaux à prix abordables pour les organismes communautaires.

Autres difficultés des organismes

On peut noter aussi :

- la méconnaissance des services offerts par les organismes du milieu, surtout auprès de la clientèle qui ne parle ni français ni anglais;
- la difficulté à mobiliser les citoyens.

En référence

Territoire desservi par le CHSLD/CLSC Saint-Laurent

La superficie du territoire desservi par le CHSLD/CLSC Saint-Laurent est légèrement inférieure à celui de l'arrondissement et n'inclut pas la rue Keller ainsi que les rues situées au nord de celle-ci.

La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Saint-Laurent souhaite remercier toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de ce bilan de situation.

Partenaires externes

Du Comité des Organismes Sociaux de Saint-Laurent (COSSL)

*Monsieur Vincent Bilodeau
Madame Geneviève Paquette*

Du CHSLD/CLSC Saint-Laurent

*Madame Ginette Laquerre
Madame Francine Dandurand
Madame Danielle Thériault*

De l'arrondissement de Saint-Laurent

*Monsieur Serge Lamontagne
Monsieur André Lacoste
Madame Louise-Hélène Lefebvre
Madame Maria – Éléna Antunez
Monsieur Michel Boudreau*

Consultant externe

Monsieur François Lagarde

Remerciement spécial

Un merci très particulier à *monsieur Pierre Violette* des services administratifs de l'arrondissement de Saint-Laurent pour la recherche, l'analyse, la rédaction des textes et la conception des éléments inclus en annexe.

Merci également à mesdames *Monique Déry* et *Sophie Beaulieu* de la division Informatique ainsi que *Josée Boudreau* du Bureau d'arrondissement pour leur contribution à la mise en page des divers documents servant à la consultation.

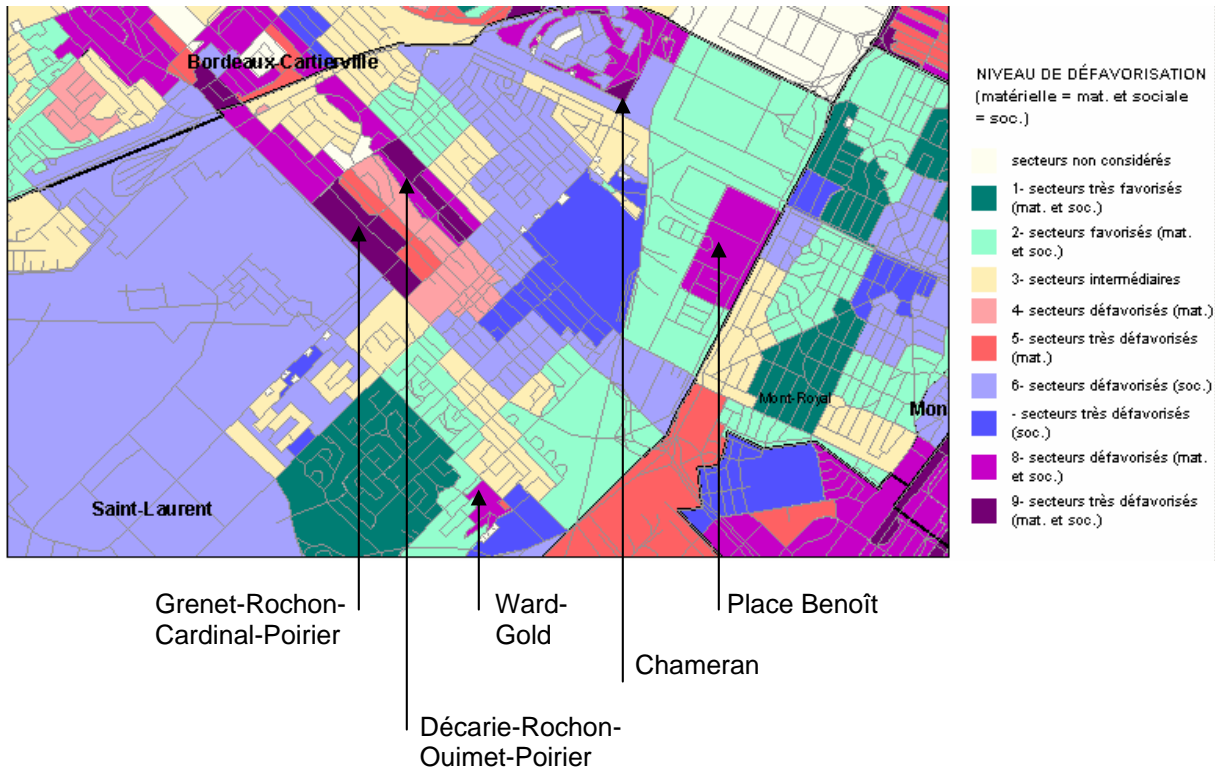
Annexe A

Carte Variations de l'indice de défavorisation - MSSS - 1996

Variations de l'indice de défavorisation 1996

Saint-Laurent

(Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux)



Annexe B

Carte de la défavorisation des familles en milieu montréalais (CGTSIM)

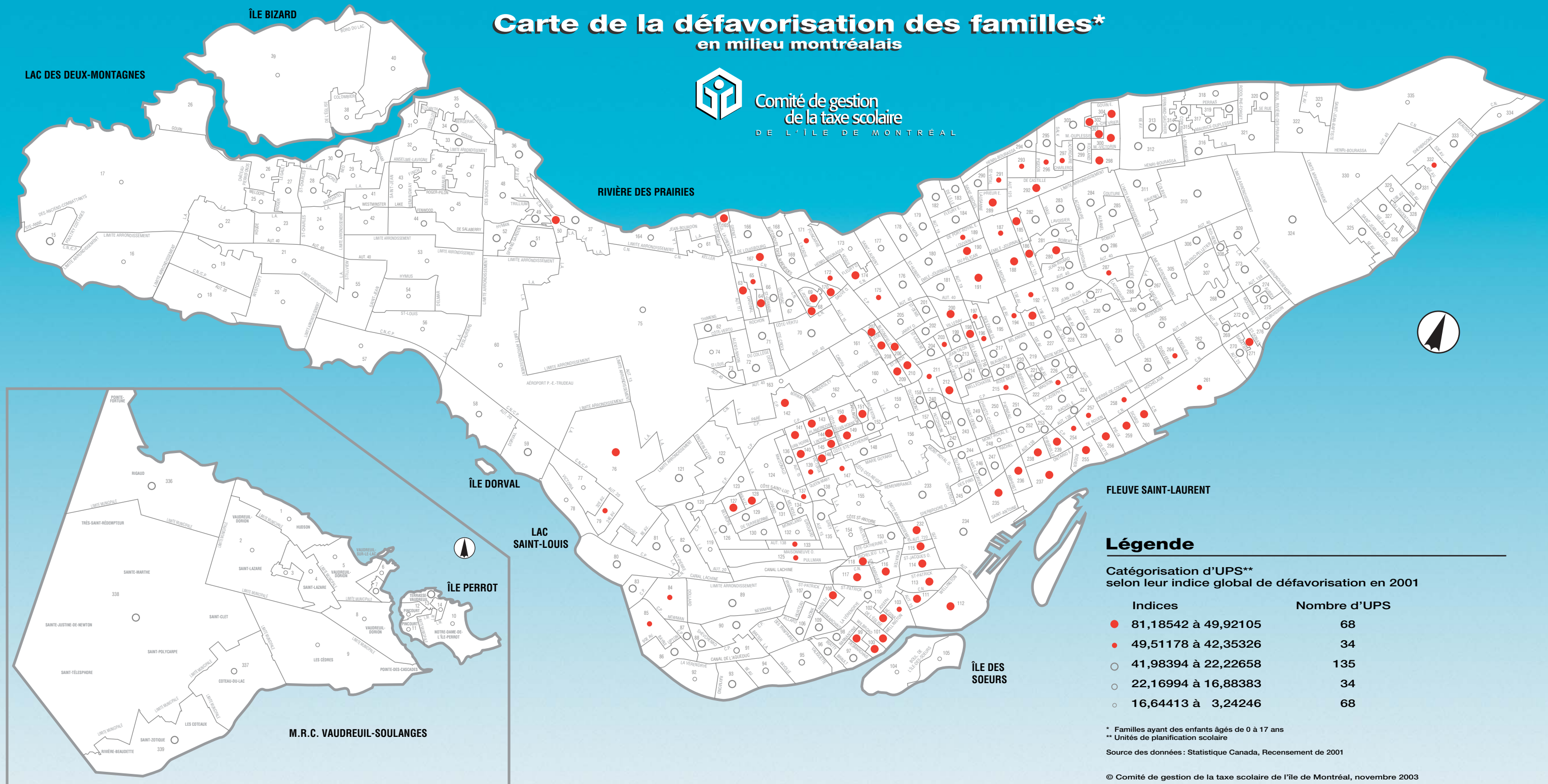
Annexe C

***Carte Zones prioritaires d'intervention,
logements sociaux et populations à risque***

Carte de la défavorisation des familles* en milieu montréalais



Comité de gestion
de la taxe scolaire
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL



Légende

Catégorisation d'UPS**
selon leur indice global de défavorisation en 2001

Indices	Nombre d'UPS
● 81,18542 à 49,92105	68
● 49,51178 à 42,35326	34
○ 41,98394 à 22,22658	135
○ 22,16994 à 16,88383	34
○ 16,64413 à 3,24246	68

* Familles ayant des enfants âgés de 0 à 17 ans
** Unités de planification scolaire

Source des données : Statistique Canada, Recensement de 2001

© Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, novembre 2003

Annexe D

Tableau Ressources en développement social de Saint-Laurent

